## La lettre de votre Maire

# **CRISE SANITAIRE:** LE POINT SUR LA SITUATION À ÉPINAY-SUR-SEINE



### Chères Spinassiennes, Chers Spinassiens,

Voilà désormais plus d'un mois que nous sommes entrés en confinement pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 et limiter sa propagation sur notre territoire.

Plus que jamais, les valeurs d'entraide, de solidarité et d'altruisme s'avèrent essentielles pour nous permettre collectivement de traverser cette épreuve.

Au-delà des mesures nationales, la Ville d'Épinay-sur-Seine et Plaine Commune ont pris les choses en main à leur niveau pour accompagner les habitants dans cette période difficile.

À notre échelle, nous agissons avec volontarisme pour organiser au mieux la vie dans cette période, mais aussi pour préparer celle qui suivra. Ainsi, chaque semaine se tient une réunion en audioconférence avec le Préfet de la Seine-Saint-Denis concernant la situation sanitaire et l'application des mesures gouvernementales à l'échelle de la commune.

Chaque jour, 25 aides à domiciles continuent d'intervenir auprès des personnes les plus fragiles. Des appels réguliers sont passés aux personnes âgées pour lutter

contre l'isolement, et un service de courses et de portage de repas à domicile est assuré par les agents municipaux. Nous sommes aussi en contact régulier avec les EPHAD de la ville pour les accompagner au mieux dans la gestion de cette crise. Par ailleurs, pour répondre aux difficultés des familles les plus modestes, le service social départemental est à l'écoute des familles et mobilise

> À notre échelle, nous agissons avec volontarisme pour organiser au mieux la vie dans cette période, mais aussi pour préparer celle qui suivra.

au mieux les aides possibles en s'appuyant notamment sur les partenaires locaux : des distributions de produits alimentaires sont faites par le Secours Populaire et le Secours Catholique. Des aides sont accordées par le CCAS. Une permanence contre les violences faite aux femmes est également ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 17 h au centre commercial l'Ilo. Suite aux annonces faites par le Président de la République concernant la réouverture des écoles à partir

du 11 mai prochain, nous sommes dores et déjà mobilisés, en lien étroit avec les services de l'Éducation nationale, pour que celle-ci puisse avoir lieu dans des conditions de sécurité optimales. Concernant les masques pour la population, nous avons sollicité, avec l'ensemble des maires de Plaine Commune et son Président. le Premier ministre et le Préfet afin d'obtenir des indications claires sur ce sujet, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

Dans les semaines à venir. cette situation inédite va nécessiter des efforts considérables de la part de chacun d'entre nous, et soyez assuré que j'y prendrai, avec l'ensemble de l'équipe municipale, toute ma part. Nous serons à l'écoute et au service de tous, et nous mettrons tout en oeuvre pour ne laisser personne au bord du chemin.

La route sera longue, mais j'en suis profondément convaincu : avec bienveillance, discipline, responsabilité, et avec le concours de toutes les bonnes volontés, nous allons y arriver.

Fidèlement,

**Votre Maire** et Conseiller départemental, Hervé Chevreau









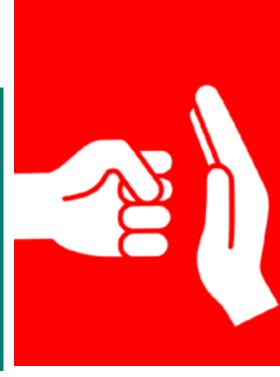
### **VIOLENCES INTRAFAMILIALES:**NE RIEN LAISSER PASSER

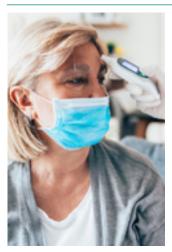
Si vous êtes victime, ou témoin de situations de violences envers des femmes ou des enfants, ne laissez rien passer et alertez le plus rapidement possible. En effet, cette période difficile de confinement peut décupler les tensions au sein des foyers. Plusieurs moyens d'alerter sont possibles.

- Composez le numéro unique 3919. Ce numéro de téléphone est gratuit et confidentiel. Des personnes vous écouteront et informeront du lundi au samedi de 9h à 19h.
- Enregistrez le numéro 114 sur votre portable et envoyez un sms d'alerte pour à la police, la gendarmerie, le SAMU ou les pompiers si vous ne pouvez pas parler ni faire de bruit.
- Votre pharmacien peut aussi être un relais et un lanceur d'alerte en cas de violences. N'hésitez pas à faire appel à lui.

Nouveau : un centre d'écoute et d'accompagnement des femmes a ouvert au Centre Commercial l'Ilo au Centre-ville d'Épinay.

Il est anonyme et gratuit et situé au rez-de-chaussée en face des caisses d'Auchan. Des professionnelles du CIDFF 93 et de Juris Secours vous recevront le lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 17 h et le mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. En cette période de confinement comme en temps normal, un seul mot d'ordre : ne rien laisser passer. Soyez solidaires et vigilants face aux violences intrafamilliales.





# Trois centres de consultation pour les malades du Covid-19

Afin de continuer à recevoir leur patients en toute sécurité, mais également pour permettre aux personnes présentant les symptômes du Covid-19 d'être reçus dans les meilleurs délais, des professionnels de santé ont aménagés des plages horaires dédiées au sein de leur cabinet. **Ces consultations sont accessibles uniquement sur** 

rendez-vous et après avis du médecin traitant. Ce ne sont pas des centres de dépistage. C'est votre médecin traitant qui vous dirigera vers l'un de ces cabinets médicaux d'Épinay-sur-Seine s'il l'estime nécessaire. Si vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez prendre un RDV directement auprès d'un des médecins :

→ MSP DU CENTRE D'ÉPINAY 2, rue Lacepède :
Tél. : 01 55 99 08 78 - 01 42 35 36 36 - 06 61 04 33 44 - 01 42 35 13 63
→ CENTRE MEDICAL ASNAN 26, rue Félix Merlin : Tél. : 01 48 20 61 88
→ MSP SIMONE VEIL 12, rue Général Julien : Tél. : 01 79 63 69 78



#### Les aides pour les entrepreneurs, les artisants et les commerçants

Pendant la période de confinement, les entrepreneurs aussi ont besoin de soutient, voici différents dispositifs d'aide :

- Au niveau local, Guillaume Le Floch, élu municipal et entrepreneur, propose d'aider les chefs d'entreprise spinassiens pour les accompagner durant cette crise, afin de trouver avec eux une voie pour rebondir et maintenir leur activité. Il peut être joint par e-mail : lefloch.g@gmail.com ou par téléphone au 06 35 17 52 37.
- En Île-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI a mis à disposition une fiche actualisée des mesures accessibles : https://www.cci-paris-idf.fr/entreprises/developpement/aides-entreprises-coronavirus.
- Au niveau national, Le Ministère de l'Économie met en place des mesures exceptionnelles remises à jour très régulièrement : https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus faq entreprises.pdf.
- BPI France, la banque publique d'investissement, met également en place un plan de soutien d'urgence : https://www.epinay-sur-seine.fr/wp-content/uploads/2020/03/03-Plan-de-soutien-de-Bpifrance-aux-entreprises-I-COVID-19.pdf.



### Aide alimentaire à Épinay-sur-Seine : qui contacter pour en bénéficier?

Un dispositif est mis en place pour accompagner tout Spinassien ayant besoin d'un soutien alimentaire.

Pour cela, il faut **contacter le Service social départemental au 01 71 29 43 80.** Une aide pourra alors être attribuée par le CCAS de la Ville, le Département ou une association.

Les Spinassiens déjà enregistrés aux Restos du cœur ont accès à tous les centres des Restos du département avec leur carte.